

BROCHURE FORMATION BAFA



Le Rocheton
Centre International de Séjour



Présentation générale et objectifs

* Qu'est-ce que le BAFA ?

Le BAFA est un diplôme non professionnel qui permet de travailler en tant qu'animateur en séjours de vacances, accueils de loisirs ou encore sur des temps d'activités périscolaires tout en œuvrant à l'épanouissement du mineur, son émancipation dans le respect de la diversité, sa découverte de l'environnement ...

Le stagiaire doit avoir 16 ans révolus au 1er jour de la première session.

* Les objectifs du BAFA

Le BAFA permet d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en accueils collectifs de mineurs (ACM) dans le cadre d'un engagement social et citoyen :

~ par un travail collectif pour réaliser des projets communs

~ par une participation plus impliquée dans la vie de son quartier La formation a pour objectifs de :

1 / Préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique adapté, aux conduites addictives ou aux comportements à risques, notamment ceux liés à la sexualité.

La prévention des violences sexistes et sexuelles et du harcèlement est intégrée dans la formation.

- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;

- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des ACM ;

- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;

- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

2 / Accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant de :

- Transmettre et faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité et l'égalité entre les femmes et les hommes ;

- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;

- Construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination, notamment sur le fondement de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre.

- Apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

Art. 9 de l'arrêté modifié du 15 juillet 2015 relatif au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueil collectif de mineurs

* L'obtention du brevet

Un certificat de session doté d'une appréciation est remis à l'issue de chaque session. Le diplôme final est délivré par le **Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES,)** après délibération d'un jury.

Le parcours de la formation BAFA

8
Jours

1^{ère} partie : La session de formation générale

Elle apporte des points de connaissances théoriques sur l'enfant et le jeune, les ACM, l'organisation de la vie quotidienne, la législation, les animations, l'apprentissage de la citoyenneté, le rôle et les fonctions de l'animateur, la recherche de stage pratique.

Elle comporte également de nombreuses mises en situation à travers la préparation et la pratique de jeux, de chants et d'autres activités.

14
Jours
Minimum

2^{ème} partie : Le stage pratique

Le stage pratique est une mise en situation réelle d'animation auprès de mineurs, en accueil de loisirs (avec ou sans hébergement), en temps périscolaire.

Il permet d'appliquer tous les acquis de la session générale et de se confronter au travail en équipe.

Lors du stage pratique, le stagiaire approfondit l'organisation de la vie collective, la gestion de la vie quotidienne, la préparation et la conduite d'activités, le travail en équipe et la communication avec les parents. Le stage pratique doit être commencé dans les 18 mois suivants le dernier jour de la session générale. Une dérogation peut être accordée par le SDJES.

Pour effectuer le stage pratique, le candidat doit :

→ Avoir obtenu une mention «satisfaisante» à la session théorique ;

→ Ne pas être frappé par une incapacité pénale consécutive à une condamnation définitive pour un crime ou pour un des délits inscrits à l'article L. 133-6 du code de l'action sociale et des familles ;

→ Ne pas faire l'objet d'une mesure administrative de suspension ou d'interdiction d'exercer auprès des mineurs en application de l'article L. 227-10 du même code.

6
Jours

3^{ème} partie : La session d'approfondissement

~ Une session d'approfondissement, d'une durée d'au moins 6 jours, vous permet d'approfondir vos aptitudes à exercer les fonctions d'animateur.

Ou

La session de qualification

~ Une session de qualification, d'une durée d'au moins 8 jours, vous permet d'acquérir des compétences dans un domaine spécialisé : voile, canoë-kayak, activités de loisirs motocycliste, surveillance de baignade.

Le Rocheton

Le Rocheton œuvre pour l'épanouissement des individus et le développement de la confiance de chacun en ses talents.

L'association pense la société en termes de vivre ensemble et de solidarité, et la formation BAFA comme un lieu ressource en matière d'autonomisation et d'engagement social ; favorisées par la richesse de la mixité sociale qui les compose.

M'inscrire au BAFA sur le site BAFA -BAFD

Les deux inscriptions suivantes sont à faire :

* L'inscription sur le portail BAFA – BAFD :

Rendez-vous sur le site internet :

<https://bafa-bafd.jeunes.gouv.fr> ,

**vous y trouverez le Guide du candidat
pour s'inscrire au BAFA :**

Comment créer son compte
et la procédure à suivre

- Pour commencer votre inscription cliquez sur le bouton « S'inscrire ».
- Sélectionnez le diplôme que vous souhaitez passer « BAFA – Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur en accueil collectif de mineurs ».
- Renseignez les champs du formulaire de pré-inscription L'adresse mail donnée sera votre identifiant, non modifiable par la suite, notez-la bien !
- Confirmez votre pré-inscription en cliquant sur le lien figurant dans le message que vous recevrez dans votre boîte de messagerie électronique.
- Complétez les éléments demandés. Attention, la validation de votre inscription ne sera effective qu'après dépôt de votre pièce d'identité. La durée est limitée pour enregistrer cette pièce.
- Notez soigneusement le numéro d'inscription qui vous est communiqué, car il vous suivra tout au long de votre formation et sera à écrire sur le bulletin d'inscription du Rocheton.

* L'inscription au Rocheton :

**Retournez-nous le bulletin d'inscription
dûment rempli avec les pièces
suivantes :**

- Une copie de votre carte d'identité ou de tout autre document officiel avec votre date de naissance, et une photo d'identité.
- Le règlement d'un montant correspondant à 50% du prix de la session ou une attestation de prise en charge ou un bon de commande de la structure qui finance votre formation.
- Le règlement intérieur et la charte de la formation envoyés avec le dossier d'inscription, signés.
- Une copie de votre/vos certificats de stage pratique validée(s) par le SDJES pour une inscription à une session d'approfondissement.
- Envoyez le solde 15 jours au plus tard avant le début du stage.

**Le service Formation BAFA est ouvert
du lundi au vendredi de 9h à 12h45
et de 13h45 à 17h.**

RUE DE LA FORÊT
77000 LA ROCHETTE
bafa@ymca-rocheton.fr
WWW.YMCA-ROCHETON.FR
01 89 29 31 62
ANNÉE 2025